

Editorial

PECARO ou... PECARO ??

CHRISTIAN BERGER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CIIP

Un plan d'études cadre romand : c'était bien l'objectif fixé, souhaité par la CIIP depuis 1996 déjà, concrétisé par les premiers travaux de la Commission pédagogique en 1999, élaboré depuis l'an 2000, réaffirmé au travers de la Déclaration de la CIIP sur les finalités et objectifs de l'Ecole publique, du 30 janvier 2003. Un plan d'étude cadre romand : c'est quoi au juste ?

Le PECARO, c'est en fait un **PLAN CADRE ROMAND** pour un enseignement - apprentissage dans la partie francophone de la Suisse, reposant notamment sur la Déclaration du 30 janvier, sorte de charte d'action pour la CIIP dans le XXI^e siècle.

Le PECARO sera le cadre dans lequel toute la scolarité infantine et obligatoire pourra évoluer de manière cohérente et coordonnée. Il permettra de mettre sur pied un véritable projet global de formation pour l'élève. Mais il ne s'agira pas d'un plan d'études commun aux cantons, d'un programme harmonisé au point d'en devenir aseptisé : ce serait trop et trop peu à la fois.

...Harmonisation...

Outil d'harmonisation, le PECARO détermine la structure et les grandes lignes dans lesquelles chaque canton pourra (re)construire son plan d'études. Plusieurs notions fondamentales sont décrites, tels les Objectifs prioritaires d'apprentissage, véritables OPA sur l'essentiel de l'apprentissage, ainsi que le développement de capacités transversales chez l'élève.

Le PECARO devient réellement un outil d'harmonisation et de structuration pour la production de plans d'études.

...Evolution...

PECARO est un cadre permettant une évolution en son sein : compte tenu des objectifs prioritaires d'apprentissage et des profils d'attentes pour les élèves, les contenus peuvent être réactualisés au sein d'une structure de base, en garantissant le maintien d'une répartition équilibrée des matières dans le projet global de formation.

... Réflexion et mise en contexte...

Cadre théorique nécessaire à la compréhension du PECARO, un texte explicatif, rédigé par des spécialistes reconnus, ayant déjà expérimentés une démarche de réforme des curricula, introduit le PECARO.

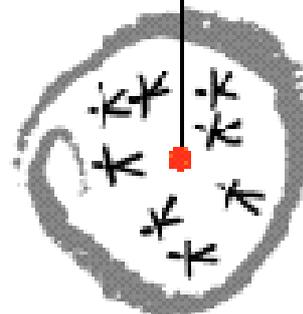
Suite p. 2

Sommaire

Histoire de PECARO et dispositif	2
Les groupes de travail PECARO, interview de Linda Allal	3
Horizon et plancher, boussole et altimètre ... de nouveaux paramètres pour gérer et harmoniser l'apprentissage et la progression des élèves	5
Hypothèses quant aux suites de PECARO	8
Des cantons ont créé leurs plans d'études, que feront-ils de PECARO ?	10
Les autres cantons attendent-ils PECARO ?	11
Des finalités de l'école aux plans d'études, interview de Marie-Claire Tabin	12
Plans d'études des pays industrialisés	13
Nouvelles de la CIIP	15
Fenêtre sur le monde	16

POLITIQUES DE L'EDUCATION ET INNOVATIONS

BULLETIN DE LA CIIP



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

Editorial, suite

Ce texte, très riche, rédigé dans un langage professionnel, est notamment destiné aux enseignants. En particulier, il s'adresse aux professionnels de l'enseignement et tout particulièrement aux institutions de formation des enseignants (HEP et Universités).

...Nos attentes...

Nous, Autorités, qu'attendons-nous du PECARO ?

Qu'il remplisse sa mission d'harmonisation romande, pour le bien de l'élève.

Pour cela, des concessions devront être faites dans chacun des cantons qui s'efforceront d'adapter leur propre plan d'études afin de le rendre compatible avec ce nouveau cadre de référence.

Nous, Enseignants, qu'attendons-nous de PECARO ?

Pas un plan d'étude fixant chaque détour du programme, mais une vraie boussole qui guidera l'enseignement de manière cohérente sur le plan romand et aussi sur le plan cantonal, condition indispensable au bon déroulement d'un projet de formation pour l'élève.

Nous, Parents, qu'attendons-nous de PECARO ?

Plus de visibilité et de lisibilité du système éducatif auquel nous confions nos enfants. Le PECARO servira de référence permettant de mieux comprendre la conception horizontale et verticale des programmes d'enseignement dans les cantons romands au travers de l'école enfantine et des degrés primaire et secondaire I.

...Evaluation...

Le lien avec l'évaluation est évident et il convient de le souligner.

Le PECARO, suivant en cela la Déclaration de la CIIP, se fonde sur une conception de l'évaluation en tant que profils généraux d'attentes pour l'élève et propose une véritable régulation des apprentissages. Il permet de baliser des attentes minimales pour tous les élèves comme pour l'institution.

...La consultation...

Après un travail de plus de trois ans, impliquant deux cent soixante enseignants et formateurs, il s'agit de vérifier que cette première version du PECARO remplit les objectifs fixés initialement et qu'elle garantit également l'indispensable capacité d'évolution attendue d'un processus. Le PECARO est-il tout simplement compréhensible ? pertinent ? opérationnalisable ? Comment l'améliorer ? Que doit-on encore y apporter ? Moyennant quelle réécriture ?

Des questions fondamentales devront être posées, comme : l'outil proposé (bases du PECARO) permet-il d'atteindre les objectifs fixés ou tout au moins de les approcher ? Le cadre de référence est-il suffisamment explicite ?

...La décision...

Le premier mandat de la CIIP étant alors rempli, un accord intercantonal romand devra parafier l'ouvrage en établissant le PECARO dans sa double fonction d'harmonisation et de processus évolutif. Cet accord fixera les conditions dans lesquelles les cantons procéderont aux adaptations nécessaires des plans d'études.

...Dispositif de suivi...

Qui dit évolution, dit mise à jour et développement.. Il s'agira aussi de mettre sur pied un organe de suivi et de pilotage mandaté pour apporter les modifications nécessaires au PECARO, au fur et à mesure des expériences faites sur le terrain. L'un des enjeux principaux sera alors de maintenir envers et contre tout une approche globale de la formation de l'élève.



PECARI

Le groupe scientifique PECARO

SIMONE FORSTER, COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

Interview
de Linda Allal
présidente du
groupe scientifique



Quels sont les rôles et fonctions du groupe scientifique que vous présidez ?

Il s'agit de faire la synthèse des apports scientifiques afin de les rendre accessibles aux personnes qui travaillent à PECARO. Il faut fonder le projet, lui donner une assise, une forme systématique qui s'inscrit dans les idées actuelles. Les membres du groupe ont des ouvertures sur la France, le Québec, la Suisse alémanique et les pays anglophones. Ces diverses perspectives sont utiles. Ce regard extérieur permet aussi de poser des questions et de discuter de certaines options.

Comment travaillez-vous ?

Nous avons eu trois sessions à Genève. Nous avons reçu les documents préparatifs et avons pris connaissance de l'avancement des travaux. Lors de notre première rencontre, en février 2002, nous avons discuté des différentes facettes de la problématique afin de faire émerger les idées principales. Nous avons ensuite élaboré le plan du document, soit les grands chapitres : définition du projet global, principes, mise en œuvre, etc. et nous nous sommes réparti la tâche. Le processus de rédaction est assez long car les versions se succèdent. A mi-chemin, au printemps 2002, nous avons rencontré la commission pédagogique afin de discuter du texte.

Quelles sont vos attentes envers un nouveau plan d'études en Suisse romande ?

Les travaux de PECARO vont dans une direction précise. Il s'agit de créer un cadre de référence pour des plans d'études spécifiques soit par exemple, ceux des disciplines, des degrés d'enseignement, des programmes cantonaux. Le groupe de rédaction, avant la phase d'écriture, a réfléchi à une présentation condensée afin d'éviter toute dispersion, toute présentation éclatée. Il fallait mettre en valeur ce qui est essentiel. Cette option a été approuvée par le groupe d'experts qui pensait aussi que le plan d'études ne se limitait pas au domaine disciplinaire. Les trois grandes entrées sont donc : les disciplines, les domaines sociétaux de formation (citoyenneté, environnement, santé, etc.) et les capacités transversales. La nouveauté importante est celle des domaines sociétaux. Les cantons qui réaménageront leurs curricula à partir de ce plan cadre garderont, sans doute, ces principes innovateurs.

Comment les enseignants et enseignantes vont-ils faire pour introduire cet aspect dans leur travail ?

Le problème se pose plus au secondaire I qu'à l'école primaire. Il faut réfléchir à la possibilité de regrouper des heures afin de réaliser des projets interdisciplinaires. Il me semble que les domaines sociétaux sont plus faciles à introduire sous forme de projets. De plus, ceux-ci ont un impact positif sur l'engagement des élèves. La difficulté est de trouver du temps pour ce travail alors que de nombreux enseignants estiment que le temps consacré à leur discipline est insuffisant.

Quels sont les savoirs de base que doivent maîtriser les élèves ?

Il ne me paraît pas judicieux de faire un catalogue des savoirs de base mais plutôt de tracer un cadre pour mener la réflexion. Il ne s'agit pas d'être exhaustif. Autrefois, l'école obligatoire devait donner un bagage complet pour la vie. Aujourd'hui, il est important d'identifier ce qui est essentiel pour les formations qui vont suivre. L'approche est toute différente. Face à la complexité croissante du monde, il faut trier les savoirs pertinents et décider de ce que l'on confie à l'école obligatoire et de ce qui sera traité plus tard.

Quelle gestion du temps faut-il envisager pour réaliser les divers objectifs de PECARO ?

Sans doute faut-il d'autres découpages et parfois réduire le temps consacré aux domaines disciplinaires afin de traiter certains thèmes comme celui de la santé en 8^e année, par exemple. Il vaut mieux aborder ces questions de manière approfondie une fois durant la scolarité obligatoire que par petits bouts à plusieurs reprises.

Comment former les enseignants à traiter de ces domaines sociétaux ?

Sans doute faut-il les amener à vivre l'expérience d'un projet durant leur formation soit de l'initiation à la conceptualisation. En classe, on peut aussi faire appel à certaines ONG qui ont une pratique dans ce domaine.

Quelle est la position de Pecaro dans le grand tumulte actuel de l'évaluation ?

Il va énoncer une série de principes qui constituent une charte d'évaluation. Celle-ci est déterminée par les finalités et valeurs

qui sous-tendent le projet de formation des élèves. L'évaluation ne se réduit pas à un simple débat sur les notes : elle revêt de multiples facettes. Elle est formative, sommative, pronostique. Le débat actuel est très réducteur car même dans un système uniquement fondé sur les notes et les moyennes, les enseignants pratiquent d'autres types d'évaluation. Ils informent les parents par écrit ou oralement, ils aident à décider de l'orientation. Une partie de ce qui est préconisé dans un plan d'études peut être traduite en notes. Les décisions importantes d'affectation dans des filières du secondaire I reposent certes sur les notes mais aussi sur les échanges entre enseignants dans les conseils de classe, les discussions avec les parents. Le débat actuel est mal emmanché; il est ré-

ducteur car il n'envisage que le résultat et pas le processus.

Pensez-vous que PECARO implique la création de nouveaux moyens d'enseignement?

Non, aujourd'hui un nouveau plan d'études n'entraîne pas forcément de nouveaux moyens d'enseignement. Cette vision est quelque peu dépassée. Comptent vraiment les objectifs. La formation initiale et continue des enseignants doit mettre l'accent sur la gestion des moyens d'enseignement, la manière d'en faire usage, de choisir les exercices, etc. Il faut plus d'initiative, de créativité. Idéalement, on peut même imaginer des enseignants libres d'opter pour les manuels de leur choix. sf

Nouvelles publications de l'IRDP

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE (OFS). (2003). Effectifs scolaires des élèves 2001/02 : Suisse romande et Tessin : enseignement primaire et secondaire premier cycle. Neuchâtel : IRDP (03.3)

LANDRY, Françoise. (2003). Grilles-horaires cantonales de base des gymnases et lycées de Suisse romande et du Tessin : tableaux comparatifs, année scolaire 2003-2004. Neuchâtel : IRDP (03.4)

WEISS, Jacques (dir.). (2003). PISA : perspectives élargies. Revue suisse des sciences de l'éducation, 1

WILLMS, J. Douglas. (2003). PISA 2000 : statut socio-économique et compétences en lecture des élèves de Suisse romande et du Tessin. Neuchâtel : IRDP ; Genève : SRED

WIRTHNER, Martine et al. (2003). Les compétences en littératie : rapport thématique de l'enquête PISA 2000. Neuchâtel : OFS ; Berne : CDIP

D'autres documents sur PISA ont été publiés par l'OFS et la CDIP:

cf. http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber15/pisa/pisa_f_r001.htm

AEBY, Sandrine. (2002). L'enseignement de la lecture en Suisse romande : un regard rétrospectif pour mieux cerner les enjeux actuels et à venir. Enjeux, 55, 42-53

WEISS, Jacques. (2003). Une évaluation informative pour la régulation des apprentissages et des formations. In M. D. Laurier (dir.), Evaluation et communication : de l'évaluation formative à l'évaluation informative (pp. 239-266). Outremont : Les éditions Quebecor

DE PIETRO, Jean-François & MATTHEY, Marinette. (2002). Les démarches d'éveil aux langues à l'école primaire : éduquer à la diversité et par la diversité. Bulletin suisse de linguistique appliquée, 176, 227-233

DOLZ, Joaquim & WIRTHNER, Martine. (2003). Le français comme discipline-clé de l'école : conception du français dans le nouveau plan d'étude cadre de la Suisse romande. La lettre de la DFLM, 32, 15-17

Pour commander ces documents :

Commandes à IRDP, Fbg de l'Hôpital 43, case postale 54, 2007 Neuchâtel, tél. 032 889 86 18, email irdp.doc@ne.ch - site www.irdp.ch

Horizon et plancher, boussole et altimètre ...de nouveaux paramètres pour gérer et harmoniser l'apprentissage et la progression des élèves

OLIVIER MARADAN, CHEF DE PROJET PECARO (CIIP) & CHEF DE PROJET HARMOS (CDIP)

Au cours des dernières décennies, la plupart des plans d'études déterminaient, sous forme de listes d'objectifs ou de contenus d'enseignement, ce qu'il fallait enseigner aux divers degrés de la scolarité. Ce faisant, ils permettaient aux enseignants d'adapter leur programme à la moyenne... Bien difficile alors de percevoir les niveaux à atteindre, de fixer leur échelle, d'obtenir et de communiquer un cadre de référence pour l'évaluation. C'était affaire de transposition, dans des moyens d'enseignement, dans des épreuves communes, dans l'expérience personnelle de l'enseignant progressivement mûrie au fil de l'expérience acquise et des comparaisons classe à classe ... Des directives cantonales précisaient les attentes institutionnelles, les inspecteurs inspectaient et les examens faisaient le tri. Partant de là, les différences s'accroissaient rapidement et l'éventuelle harmonisation recherchée par un

plan d'études commun à diverses communautés se diluait à l'aune des interprétations particulières.

La définition d'un nouveau curriculum romand est un projet voulu par la CIIP à partir de 1996, préfiguré par la Commission pédagogique en 1999 et élaboré depuis l'an 2000 par une structure de projet (voir ci-après les principales étapes). On doit situer cette intention dans un contexte national et international de redéfinition des compétences développées et attendues au terme de l'enseignement-apprentissage. Cette intention a vu le jour en Suisse bien avant la discussion des premiers résultats de PISA (PISA 2000), mais se trouve aujourd'hui confirmée par la comparaison internationale entre les divers systèmes de gestion des contenus d'enseignement et des dispositifs d'évaluation.

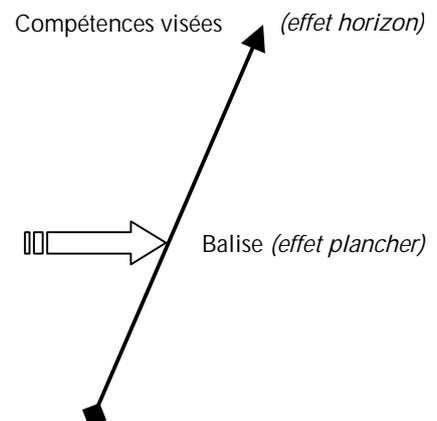
L'horizon (des contenus) et le plancher (des attentes)

Le plan cadre romand est construit sur deux axes. D'une part, il concentre les divers contenus de la formation correspondant aux finalités et objectifs de l'Ecole publique (selon la Déclaration de la CIIP du 30 janvier 2003) dans six domaines - cinq disciplinaires et un général - tous sous-tendus par une poignée de capacités transversales. Mais, contrairement à un plan d'études, PECARO n'entreprend pas une énonciation exhaustive et ne détermine pas directement des « contenus scolaires » : il établit des objectifs prioritaires d'apprentissage et les énonce sous forme de compétences que l'élève doit développer au cours de trois périodes pluriannuelles couvrant sa scolarité enfantine, primaire et secondaire inférieure. PECARO permet ainsi de visualiser une construction et une progression, sans déterminer toutefois de modalités de réalisation. Ce premier axe est un vecteur qui désigne l'horizon commun des compétences à développer chez tous les élèves et qui constitue ainsi la trame des plans d'études.

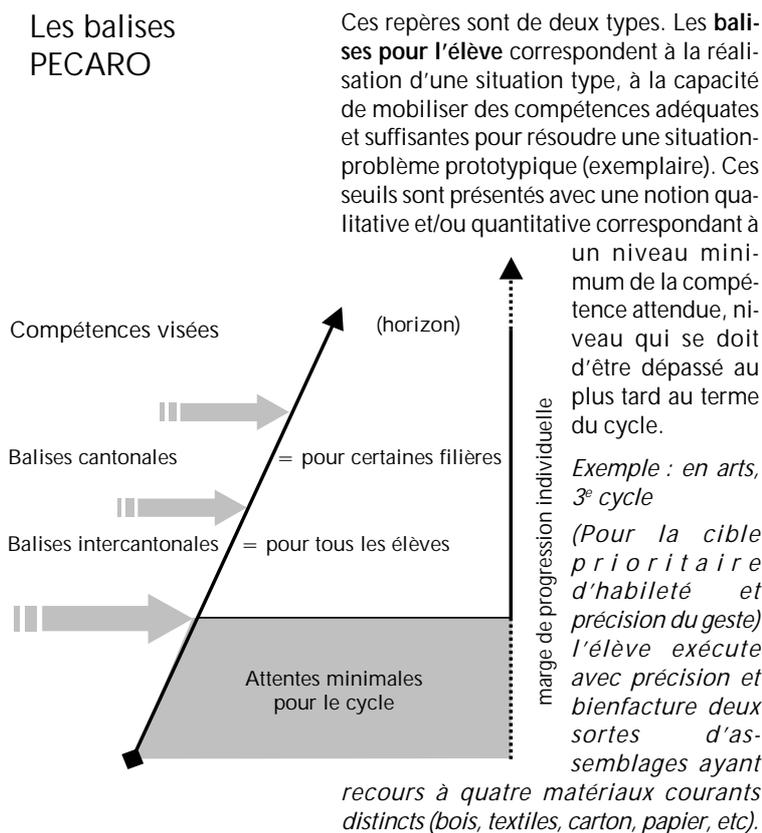
Il est assorti d'un axe en quelque sorte perpendiculaire qui précise le niveau attendu au plus tard au terme d'une étape de la scolarité. Ces éléments de repère permettant aux enseignants, aux parents, mais également aux élèves eux-mêmes de situer l'exigence minimale en termes de compé-

tences, ont pris le nom de « balises ».

En d'autres termes, l'axe vertical a l'effet d'une boussole afin d'harmoniser les lignes de force de l'enseignement et les lignes de progression des apprentissages individuels. L'axe horizontal a l'effet d'un *altimètre* afin d'indiquer avec précision un seuil basique requis pour tous les élèves. La boussole et l'altimètre sont romands, les itinéraires suivis sont choisis dans les cantons et par les enseignants eux-mêmes.



Les balises PECARO



Les **attentes complémentaires pour l'institution** (établissement, équipe pédagogique, enseignant) déterminent des condi-

tions-cadre que l'institution se doit de réaliser pour atteindre les objectifs proposés et dépasser les balises.

Exemple : en formation générale (rapport au monde), 2^e cycle :

L'établissement implique et responsabilise les élèves dans l'aménagement et l'entretien des environs de l'école avec pour objectif d'y accroître la bio-diversité et la disparition de tout déchet nocif.

Le PECARO va ainsi proposer à chaque cycle une série de balises pour chacun des six domaines. Il ne se préoccupe pas par contre d'harmoniser la répartition ou la sélection des élèves entre des filières ou des niveaux de formation. Le cas échéant, il appartient aux cantons qui le désirent de réglementer l'espace de progression restant au-delà de la balise intercantonale.

Etablissement et enseignant doivent s'assurer, au cours de l'avancement dans un cycle (et non pas à sa seule extrémité, synonyme de redoublement !), du positionnement de chaque élève par rapport à la balise fixée. Il est de leur devoir de mettre en oeuvre le cas échéant une panoplie de moyens de soutien et d'encouragement (différenciation pédagogique) pour permettre aux élèves en difficulté de dépasser à coup sûr le seuil représenté par cette balise.

Les niveaux de compétences et les standards *HarmoS*

L'élaboration du PECARO a été confiée à des praticiens (enseignants, formateurs, didacticiens) des cantons membres de la CIIP. Les objectifs prioritaires d'apprentissage (axe vertical) et les attentes ou balises pour chaque cycle (axe horizontal) ont été définis à partir des travaux disponibles et, grossièrement dit, des pratiques cantonales « raisonnées » et « rééquilibrées ». En l'état, ils ne bénéficient pas d'une véritable validation scientifique, car leur réalisation n'a pas été contrôlée dans des situations d'enseignement réelles et variées sur des échantillons représentatifs de classes et soumis à des analyses multifactorielles de résultats lors d'épreuves communes. Le projet PECARO a privilégié une démarche intercantonale large et participative, accordant l'importance principale à la construction d'un projet global de formation, complet et équilibré. Ses balises constituent toutefois un premier pas déterminé vers la définition des résultats attendus.

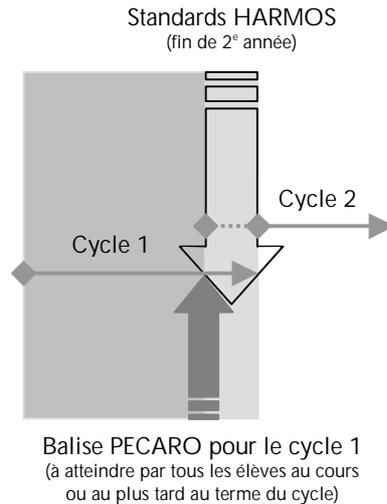
Décidé par la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) en 2002, entamé en janvier 2003, le projet *HarmoS* doit renforcer l'harmonisation de la scolarité obligatoire sur le plan national. Pour ce faire, il va devoir se fonder sur des niveaux de compétences – standardisés et cette fois vali-

dés scientifiquement – pour quatre disciplines (langue 1, langues étrangères, mathématiques, sciences naturelles) au terme de la 2^e, de la 6^e et de la 9^e année de scolarité obligatoire.

Sur la base de la construction préalable de modèles de compétences précisant avec clarté des niveaux de progression (tels le cadre de référence européen des langues ou les niveaux de compétences des études PISA) d'une part, et de la répartition des résultats d'un large échantillon d'élèves lors d'évaluations construites sur ces modèles de compétence d'autre part, il sera possible d'énoncer des « standards » nationaux, autrement dit des balises plus développées, plus complètes et plus précises.

D'ici deux à quatre ans, des standards nationaux vont donc se superposer aux balises romandes pour les disciplines en question. Ils poseront de manière plus exhaustive et plus explicite l'exigence très concrète du niveau de compétence attendu au plus tard au terme d'une période donnée de formation et renforceront par là l'encouragement et l'encadrement des élèves rencontrant le plus de difficultés (différenciation positive).

Les « standards » nationaux (à défaut pour l'instant d'une meilleure traduction française) sont à considérer avant tout comme



D'importants chantiers en évaluation

Si la mise en œuvre du PECARO aura des conséquences sur les moyens d'enseignement en usage et sur la formation didactique, il est évident qu'elle ouvrira surtout d'importants chantiers dans le domaine de l'évaluation. On peut utilement s'inspirer du Québec, province qui a introduit à l'automne 2001 son nouveau programme de formation pour le primaire et qui le complètera à l'automne 2003 avec le programme du secondaire I, construit dans la même ligne. Un immense travail sur les instruments d'évaluation et de diagnostic y est aujourd'hui entrepris aussi bien au niveau national que dans et entre les diverses commissions scolaires et établissements d'enseignement.

En Suisse romande, une véritable culture commune de l'évaluation est à développer, dans la pratique des enseignants comme dans leur formation. Elle pourrait (devrait) reposer sur les instruments suivants :

- un concept romand d'évaluation pédagogique

que la CIIP pourrait adopter suite au mandat qu'elle a confié ce printemps à un groupe de travail et à un chargé de mission ;

- des échelles intermédiaires par rapport aux balises

qui n'auraient qu'une valeur indicative, mais pourraient s'avérer extrêmement pré-

Un processus de transfert

Faut-il encore le souligner : ces nouveaux vecteurs d'harmonisation exerceront leur influence directe sur les plans d'études, sur les moyens d'enseignement et sur les instruments d'évaluation, à l'échelle du canton et à celle de l'établissement. Et ce n'est qu'au travers de cet arsenal du quotidien qu'ils porteront leur impact sur les pratiques enseignantes dans la classe. Ceci va relever d'un processus continu de transfert, durable pour autant qu'il y ait déve-

un instrument de coordination et de régulation des plans d'études et des niveaux, ils ont valeur de précision utile pour l'enseignant, mais agiront sur ses outils de travail plus que sur son activité immédiate et quotidienne. Leur mise en œuvre conduira par contre à développer une instrumentation d'évaluation dont le meilleur exemple à ce jour reste le *Klassencockpit* développé dans le canton de Saint-Gall et utilisé par des centaines d'enseignants dans toute la Suisse orientale. En outre, une évaluation du système sera rendue possible par l'usage de standards de formation, s'ajoutant à un système d'indicateurs progressivement développé à l'échelle nationale (« monitoring » de l'éducation).

cieuse pour traiter de la fonction diagnostique de l'évaluation et pour en communiquer les résultats aux élèves comme aux parents dans le cadre des entretiens de régulation ;

- des gammes de situations didactiques exemplifiées

dont on ne saurait se passer pour garantir la mise en œuvre du plan cadre dans la direction voulue, et qui proposeraient des séquences d'enseignement et des évaluations commentées (incluant des travaux d'élèves) ;

- des instruments validés d'évaluation

conçus comme une boîte à outils, constamment enrichie, proposant un contrôle comparatif des résultats de sa classe avec un large échantillon témoin (au sens du projet saint-gallois du *Klassencockpit*) ; et, bien évidemment, un accès à ces divers instruments par le biais de l'Internet la possibilité étant désormais donnée d'outiller utilement l'enseignant en profitant de - et en renforçant puissamment par la même occasion - l'intégration des nouvelles technologies dans le travail scolaire. En l'occurrence, le cadre de référence des objectifs prioritaires d'apprentissage du PECARO a été pensé comme une possible clé d'accès hypertexte conduisant directement, à partir d'une compétence prioritaire et de chacune de ses composantes, à des ressources d'enseignement en ligne.

loppement et mise à jour régulière de l'horizon et du plancher, de la boussole et de l'altimètre. Un nouveau processus s'installe, à partir de produits ne demandant qu'à être perfectionnés. om

Le PECARO à la veille de décisions politiques importantes

Du projet pédagogique au projet politique

JEAN-MARIE BOILLAT, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CIIP

Conformément au programme qu'elle a adopté en février 2000, la CIIP se trouve confrontée, dès cet automne 2003, à une proposition très élaborée de Plan cadre pour la Suisse romande (PECARO) conçu et mis en forme par des pédagogues, des enseignants et des spécialistes. C'est un beau projet pédagogique pour l'école en Suisse romande.

La pertinence pédagogique et éducative du projet sera, sans doute, soumise à l'appréciation et au jugement de l'ensemble des milieux concernés au travers d'une large consultation. La qualité de la visée du programme de formation et la perti-

nence pédagogique de ses contenus pourront ainsi être ajustées et confirmées. Le produit PECARO sera ainsi validé.

Le projet d'ensemble inclut toutefois, dans la perspective de son adoption par la CIIP, une seconde dimension, celle de devenir, dans la durée, instrument d'harmonisation des programmes scolaires des cantons membres de la CIIP. C'est la dimension «processus» de coordination du PECARO; elle est politique.

Les présentes réflexions portent exclusivement sur ce second aspect.

Dès sa conception le PECARO porte, en effet, l'ambition politique d'un processus de rapprochement de longue durée visant à produire dans la réalité des écoles des cantons membres de la Conférence une vraie harmonisation des activités de formation et d'éducation. PECARO a mission et vocation de devenir un puissant instrument de coordination.

Une simple décision d'adoption du projet PECARO par la CIIP selon ses règles décisionnelles habituelles ne suffit pas pour atteindre cet objectif. Elle n'aurait valeur que de recommandation à l'adresse des autorités cantonales compétentes en matière de plan d'études. Les expériences passées de CIRCE, dans les années soixante et septante, ont montré les limi-

tes de telles décisions, soumises aux aléas des politiques conjoncturelles cantonales et des changements d'administration.

La Conférence a fort opportunément décidé d'explorer une nouvelle voie décisionnelle, susceptible de conférer au projet PECARO un poids juridique et politique supérieur. En ce sens, elle a chargé son secrétariat général (séance du 22.05.03) de préparer une proposition d'accord intercantonal engageant la responsabilité des Gouvernements cantonaux et assurant à PECARO, à son suivi et à son application, une véritable dimension politique intercantonale.

Il faut que la décision d'adoption de PECARO comporte tout à la fois une procédure de vérification de son application et un dispositif de mise à jour dans le temps.

Ainsi donc il est possible d'esquisser, en quelque sorte, le cahier des charges souhaitable du dispositif décisionnel qui ferait de PECARO l'instrument de coordination des plans d'études cantonaux.

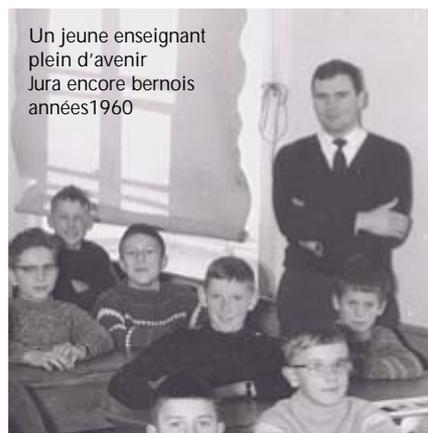
Engagement des parties dans la décision, processus de vérification et gestion des évolutions à venir en sont les dimensions incontournables. Elles correspondent bien à l'intention de la CIIP, exprimée dès février 2000 en ces termes : *«d'une manière générale, l'évolution de la politique curriculaire demeurera collective et permanente dans l'espace CIIP.»*

La forme d'une convention intercantonale administrative paraît à première vue la piste à explorer. Conçue et adoptée à l'unanimité par la Conférence, la conven-

tion ne porterait effet juridique qu'à la suite de sa ratification par les Gouvernements des cantons membres de la CIIP.

Un dispositif
décisionnel
novateur

Vers une
convention
intercantonale



Un jeune enseignant
plein d'avenir
Jura encore bernois
années 1960

Engagement des parties et processus de vérification

Le plan d'étude cadre (PECARO), devenu norme de droit intercantonal, implique l'engagement des autorités cantonales individuelles à assurer la conformité de leurs plans d'études et autres instructions didactiques à ladite norme et à en admettre la vérification.

Il s'ensuit nécessairement, d'une part une délégation de compétence à une autorité intercantonale qui ne peut être que la CIIP et d'autre part la mise en place d'un dis-

positif technique d'examen et d'analyse des plans cantonaux (commissions et groupes de travail) dont le fonctionnement devrait, sans doute, être explicite dans les termes de la convention. La mise en œuvre concrète du dispositif ne pourrait intervenir que plusieurs années après l'adoption initiale de PECARO, laissant suffisamment de temps pour l'adaptation des plans cantonaux.

Gestion de l'évolution et des adaptations

Indépendamment des considérations initiales de mise en œuvre du PECARO, il convient de prendre en compte la vulnérabilité de tout projet pédagogique soumis naturellement à vieillissement compte tenu des transformations sociales et des évolutions pédagogiques. La pérennité du projet de coordination PECARO implique donc que la mission de son adaptation, à intervalles réguliers ou en continu, soit inscrite au cœur de son dispositif d'adoption, à savoir dans la convention.

Il semble judicieux que le dispositif assurant cette mission soit distinct des procédures de vérification ou de validation esquissées plus haut. Le caractère permanent d'un tel dispositif devrait faire l'objet d'une attention particulière; clairement prévu dans le cadre conventionnel, il pourrait n'être mis en œuvre qu'à la suite d'une décision ad hoc dès lors que le besoin d'adaptation est établi.

Un test significatif de la volonté de coordination dans l'espace romand de la formation

Le gros œuvre du projet PECARO est dorénavant achevé. Sa mise sur orbite reste à faire. Les précédant quelque peu, mais cependant inscrit dans la mouvance des projets suisses de la CDIP visant à conférer à l'Ecole de ce pays la qualité et la crédibilité que les jeunes générations attendent

et que requiert le développement social et économique, PECARO acquiert la dimension du défi pour les cantons membres de la CIIP d'exprimer leur volonté politique de collaboration et de coordination dans l'univers francophone du pays. Puisse le test se révéler prometteur. jmb

Les étapes du projet PECARO

Cet automne s'achève la phase « projet » de l'élaboration du plan cadre romand. Elle aura duré près de six ans et impliqué plus de 250 personnes. Retour sur le calendrier.

1998 Prémisses : Journée de réflexion / Institution par la CIIP d'une commission pédagogique.

1999 Esquisse : Désignation des membres de la commission pédagogique / Adoption par la CIIP d'une Déclaration relative aux finalités et objectifs éducatifs de l'Ecole publique / Remise du Texte d'orientation de la commission pédagogique : « Vers un plan d'études cadre pour la Suisse romande ».

2000 Lancement et conception du projet : Adoption du Texte d'orientation par la CIIP, attribution du mandat et du budget / Premier colloque marquant l'ouverture du chantier PECARO / Première réunion du Comité de rédaction du plan cadre et début des travaux concrets.

2001 Approfondissement du projet et recrutement des rédacteurs : Premier rapport intermédiaire du comité de rédaction / Deuxième rapport intermédiaire / Attribution par le Secrétariat général de la CIIP du mandat au Groupe Noyau, constitué de 52 personnes / Deuxième colloque consacré aux aspects interdisciplinaires et transversaux / Séminaire de lancement et de formation du Groupe Noyau / Attribution par le Secrétariat général de la CIIP du mandat au Groupe d'appui scientifique.

2002 Définition des domaines et rédaction des objectifs d'apprentissage : Attribution par le Secrétariat général de la CIIP du mandat au Groupe Forum, constitué de 150 personnes / Troisième rapport intermédiaire du comité de rédaction / Troisième colloque consacré aux attentes de fin de scolarité obligatoire.

2003 Enoncé des attentes et présentation du document final : Adoption par la CIIP de la Déclaration relative aux finalités et aux objectifs de l'Ecole publique, d'une Déclaration relative à l'enseignement des langues et de Principes généraux et lignes d'action en matière d'éducation et de prévention / Adoption par la CIIP d'une Décision et de postulats relatifs à l'enseignement du français et d'un Mandat pour un groupe de référence temporaire au sujet des pratiques d'évaluation dans la scolarité obligatoire / Journée de synthèse avec les membres de la commission pédagogique et de tous les groupes impliqués.

30 juillet 2003 Remise du PECARO dans sa version 1 au Secrétariat général de la CIIP.

A partir de là, il appartient à la CIIP de décider de l'organisation et de la suite du calendrier jusqu'à l'adoption finale du PECARO dans une version épurée et réadaptée pour des publics spécifiques.

Pour plus de détails : www.ciip.ch/pdf/pecaro2.pdf

Des cantons ont créé leurs plans d'études, que feront-ils de PECARO ?

SIMONE FORSTER, COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

Interview de
Nicolas Ryser
membre du comité
de rédaction



Certains cantons comme Vaud ou de Genève ont élaboré de nouveaux plans d'études. Que feront-ils de PECARO ?

PECARO est un outil pour les professionnels de l'école. Il implique un ajustement des plans d'études cantonaux ou même des établissements. Cette dernière option a, toutefois, l'inconvénient d'être très coûteuse. La logique des deux curricula est assez semblable. Nous allons analyser notre plan à la lumière de PECARO et s'il y a des adaptations à faire, nous les ferons. Les découpages en cycles de l'école vaudoise ne sont pas ceux de PECARO mais ce plan cadre ne gomme pas les spécificités cantonales. Nous allons scanner PECARO en quelque sorte, et nous amènerons notre plan d'études afin qu'il soit compatible dans son esprit avec celui de PECARO. Ce sera le travail de la commission pédagogique cantonale. Les questions délicates sont celles des compétences transversales qui ne sont pas traitées systématiquement dans le plan d'études vaudois, des champs disciplinaires et de la grille horaire.

Remarquez que les plans d'études sont sujets à de constantes retouches. En 2003, nous avons repris le domaine des langues et fixé les mêmes objectifs fondamentaux d'apprentissage pour les trois langues, français, allemand, anglais. Nous avons traité des objectifs du français, langue 2, au cycle initial, ce que ne fait pas PECARO.

Qu'en est-il de l'application de votre nouveau plan d'études. N'y a-t-il pas un risque de télescopage ?

Non je ne pense pas. La formation des enseignants est en cours. Si cela s'avère nécessaire, nous allons remettre, si j'ose dire, une nouvelle couche PECARO. Les Vaudois étaient bien représentés dans l'équipe de rédaction de PECARO. Nous sommes donc bien informés et nous ne nous trouverons pas face à des réformes majeures. La loi vaudoise stipule que les enseignants ont le devoir de se former et l'obligation d'être compétents. Ils doivent consacrer quatre jours par an au minimum à leur formation, dans les cours de leur choix. Tous ne sont donc pas sensibilisés au nouveau plan d'études.

Les grandes options didactiques de PECARO (projet, séquences didactiques, situations problèmes) sont-elles aussi celles du Plan d'études vaudois ?

Certes et ce n'est pas une innovation majeure car elles se pratiquent dans toute l'Europe. Ainsi dans l'exposé de la didactique des nouveaux moyens d'enseignement d'allemand, je pense à «Genial», on retrouve la didactique des mathématiques etc.

Une chose me paraît importante aujourd'hui, c'est de faire reconnaître le fait que nous sommes des professionnels de l'école comme les médecins le sont de la santé. Il nous faut absolument gagner la confiance du public, des parents surtout.

Pensez-vous qu'il soit nécessaire d'élaborer de nouvelles générations de moyens d'enseignement adaptés aux plans d'études ?

Je pense que le temps des moyens d'enseignement uniques pour tous les cantons, comme ce fut le cas des maths et du français, est révolu. Nous passons d'une politique du moyen unique à celle du choix limité. Dans le canton de Vaud désormais, nous nous intéressons d'abord au marché. S'il existe des moyens d'enseignement qui nous conviennent nous les achetons quitte à négocier parfois certains droits d'adaptation.

Une des retombées positives de PECARO est le renforcement de la collaboration intercantonale. Nous avons noué des contacts au sein des groupes noyaux. Nous avons acquis le réflexe de nous intéresser à ce qui se fait dans les autres cantons romands. Ainsi pour les moyens d'enseignement de géographie, nous travaillons avec les cantons de Genève et du Valais, pour l'histoire avec le canton de Neuchâtel. Dernièrement, nous avons décidé de chercher une nouvelle méthode d'anglais. Le réflexe a été de prendre contact avec nos collègues d'autres cantons. Ce n'était pas le cas avant l'exercice PECARO.

Pensez-vous que PECARO sera utile aux cantons, comme ceux du Jura et de Fribourg, qui devront créer de nouveaux plans d'études ?

Le dispositif prévoit une assistance aux cantons qui n'ont pas les ressources pour créer

de nouveaux plans d'études. Nous sommes prêts à donner un coup de main puisque nous sommes d'accord sur les finalités de l'école obligatoire. Nous n'avons pas eu de demande à ce jour.

Qu'en est-il de l'évaluation?

PECARO est une des références de notre réflexion à ce sujet. Il m'est difficile de prévoir ce qui va se passer. Les outils d'éva-

luation servent de régulation des apprentissages. Un groupe de travail est chargé de réfléchir à la culture et aux instruments à développer dans la suite de PECARO. Peut-être nous mettrons nous d'accord sur un concept romand d'évaluation pédagogique. sf

Les autres cantons attendent-ils PECARO ?

SIMONE FORSTER, COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

Interview
d'Alain Beuchat,
responsable de la
section
Enseignement au
DED/JU*



Que pensez-vous de Pecaro en général et qu'en attendez-vous ?

Il est difficile de parler d'un document fort de quelque 300 pages. De manière large, j'ai un avis positif. A terme, j'attends beaucoup des produits dérivés de PECARO, notamment de l'instrumentation dans le domaine de l'évaluation. Quant aux contenus définis dans PECARO, ils sont très larges et dilués. Je dois dire tout de même que, dans le canton du Jura, nous sommes quelque peu déçus car nous souhaitions un plan d'études cadre plutôt qu'un plan cadre général. Mais nous connaissions les règles du jeu.

Vous attendez donc Pecaro pour vous lancer dans de nouveaux plans d'études. Comment allez-vous vous y prendre?

Nous n'envisageons pas de processus jurassien de refonte de nos plans d'études. Ce sont des démarches trop coûteuses et trop complexes. En revanche, avec Berne et Neuchâtel nous avons créé une commission d'étude BEJUNE qui commence ses travaux le 25 juin. Elle va évaluer les besoins des trois cantons et montrer comment occuper cet espace intermédiaire en tenant compte des différences de structures scolaires et de grilles horaires. Toute la problématique se situe précisément dans cet espace qui, je dois le dire, m'échappe encore car il est difficile à cerner. Nous espérons que des plans d'études seront progressivement arrêtés à partir de 2006, dans la mesure où Pecaro est bien adopté par les cantons et que la procédure suit son cours normalement.

Nous comptons aussi sur l'aide d'autres cantons pour la transcription de Pecaro dans les plans d'études. Nous pensons qu'il est plus efficace et judicieux de faire les choses avec les autres. On gagne en cohérence et en qualité. Ainsi, nous nous sommes récemment rapprochés du canton de Fribourg pour développer une collaboration sur ce terrain-là.

Nos préoccupations ont en particulier trait à l'ajustement de nos plans d'études à Pecaro avec la question délicate des objectifs d'apprentissage intégrant des dimensions à la fois disciplinaires, transversales et générales. Sans oublier la définition des attentes et la fixation d'échelles intermédiaires. Je fais le vœu que les travaux soient achevés au terme de l'année scolaire 2005-2006.

* Département de l'éducation du canton du Jura

Des finalités de l'école aux plans d'études

SIMONE FORSTER, COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

Interview de
Marie-Claire Tabin
présidente du SER*



Que pensez-vous de la lisibilité de l'architecture de PECARO? Pensez-vous qu'une fois adapté dans les cantons, les enseignants vont s'y retrouver?

J'ai suivi les travaux au sein de la Commission pédagogique et je me suis fait du souci car il me semblait que PECARO était très difficile à mettre en œuvre. Finalement, Olivier Maradan m'a rassurée car il a affirmé, à l'AVECO, que le plan n'était pas destiné aux enseignants. Il sera utile aux cantons pour réaménager, réaliser ou terminer leurs plans d'études. Toutefois, il est clair que les grands choix vont persister. Je parle des entrées : disciplines, domaines sociétaux et capacités transversales. Il faudra donc prévoir une information claire pour les enseignants et inclure ces objectifs dans la formation initiale et continue. C'est une nouvelle façon de faire. Elle nécessite une information et une formation bien faites. Ses implications sont nombreuses. Je pense aux horaires, aux découpages des disciplines et finalement à l'insertion de l'école dans un projet de société. On en vient à la grande question des finalités de l'école. La CIIP a fait son travail sur cette question et je m'en réjouis.

Comment voyez-vous la suite de cette Déclaration du 30 janvier 2003 ?

Il est nécessaire d'organiser un grand débat de société. C'est aux cantons de le faire. Le SER a demandé que les finalités de la scolarité obligatoire soient précisées. La CIIP l'a fait et nous en sommes heureux. Il faut maintenant que les acteurs de l'école en discutent. Les changements de société nécessitent une discussion élargie sur les tâches instructives et éducatives de l'école. C'est urgent si on veut que les principaux responsables de l'éducation des enfants – les parents, les familles, les enseignants, les commissions scolaires etc. – se sentent concernés et participent à sa mise en œuvre.

Avez-vous observé des différences de sensibilité au sein des associations cantonales au sujet de ces questions?

Toutes les associations cantonales se réjouissent de cet acte politique de la CIIP. Nous avons besoin de recentrer l'école et de clarifier ses finalités. Le débat, comme je l'ai dit, est encore à organiser. Ce que je remarque c'est qu'aujourd'hui de nombreux cantons sont confrontés à

divers problèmes. Fribourg débat du statut de l'enseignant et des questions du bilinguisme. Vaud et Genève sont bousculés par la question des notes. Il faudra d'ailleurs que la CIIP prenne position sur cette question de l'évaluation afin de clarifier le débat. On ne peut pas laisser la situation se dégrader davantage. Il est temps que les autorités éducatives se prononcent. Une des difficultés de PECARO sera précisément ces questions d'évaluation. Quels types d'évaluation préconiser, quand et comment ? De plus, se pose tout le volet de l'évaluation des enseignants eux-même. Comment doivent-ils rendre compte de leur travail ? Il est important d'y songer car les attentes sont grandes et les défis importants.

Quels sont donc les défis de PECARO?

L'information et la communication me paraissent essentielles pour le projet PECARO et les plans d'études qui suivront. Si l'état d'esprit des nouveaux curricula n'est pas partagé par les enseignants et les parents, on aura mille peines à l'appliquer. Il en va du succès ou de l'échec de l'entreprise.

L'architecture de PECARO prévoit un groupe forum qui réunit les délégués des associations faitières. Que pensez-vous de cette manière de faire?

Les délégués qui l'ont fréquenté m'ont fait rapport. Ils ont eu le sentiment d'être parachutés dans un immense chantier et d'être des spectateurs plutôt que des acteurs. Il était difficile de s'exprimer, de débattre du fond. Une chose a bien passé : la complexité de cet immense travail. sf

* Syndicat des enseignants romands

Plans d'études des pays industrialisés

SIMONE FORSTER, COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE IRDP

Petite histoire des disciplines scolaires

L'histoire montre qu'afin de répondre aux attentes sociales, l'école a secrété sa propre culture, incarnée dans les disciplines scolaires. La fonction de ces dernières était de *fabriquer de l'enseignable* afin de faciliter l'accès, par une lente progression, à la culture de la société globale. Il s'agissait d'un simple procédé qui devait être transitoire. Au fil du temps, il devint de règle et fit partie intégrante de l'héritage scolaire. Les disciplines mises en place par l'école devinrent des acquis. Elles furent périodiquement réformées afin de s'adapter aux finalités de l'école et à de nouveaux publics scolaires (Chervel 1988).

L'âge d'or des disciplines se situe à la fin du XIX^e siècle avec la naissance de l'école publique et obligatoire. Les disciplines issues de la célèbre trilogie – lire, écrire, compter – acquièrent leurs lettres de noblesse. D'autres firent leur apparition

comme l'histoire, la géographie, le dessin, la gymnastique. Toutes présentaient les mêmes caractéristiques : un corpus de connaissances organisé en un système de progression avec, à la clé, des séries d'exercices. Les élèves qui avançaient dans ces acquisitions étaient régulièrement évalués et finalement un examen de fin de scolarité certifiait qu'ils avaient suivi le cursus qui devait faire d'eux des êtres capables d'assumer leurs divers rôles sociaux.

Nous sommes les héritiers de cette tradition et nos plans d'études suivent toujours cette logique d'adaptation constante aux attentes sociales et à la diversité des élèves. Une chose a vraiment changé. Nous n'avons plus un grand souci d'exhaustivité car aujourd'hui presque tous les jeunes poursuivent des études au degré secondaire II. Leur formation ne se termine pas avec la fin de l'école obligatoire.

Une nouvelle approche

La plupart des pays industrialisés ne prescrivent plus de programmes détaillés pour chaque discipline et chaque degré, comme ce fut le cas durant les années 1960 à 1980. Les plans d'études sont plus généraux. Ils traitent de champs disciplinaires plutôt que de matières isolées. Les objectifs d'apprentissage ne se limitent pas aux seules compétences scolaires mais ont aussi trait au développement personnel et social des élèves. On est passé du règne des plans d'études à celui du curriculum, soit à un ensemble de contenus sélectionnés et ordonnés selon une progression qui instruit sur ce qui peut ou doit être enseigné.

L'application de cette nouvelle approche diffère, toutefois, selon les pays. Dans certains systèmes comme l'italien et le français, les programmes nationaux ne laissent guère de liberté d'interprétation aux établissements. Dans d'autres, comme les

systèmes anglo-saxons et nordiques, les régions et les établissements jouissent d'une large autonomie. Le Danemark, en 1990, définit les objectifs généraux de formation en laissant aux établissements le choix de la manière de les atteindre. La Suède et les Pays-Bas suivent une voie semblable. Les gouvernements fixent les objectifs et les normes de réussite, les écoles élaborent les programmes d'études. Cette évolution vers une plus grande initiative locale s'inscrit dans une volonté de flexibilité et de souplesse afin que les établissements s'adaptent aux changements de société. En Europe, les systèmes éducatifs semblent se restructurer à deux échelles : une échelle locale attentive aux savoirs indispensables et aux compétences sociales et une échelle européenne où se définissent les exigences curriculaires. Ce vaste projet commence à prendre forme (Derouet 2000).

Finalités et principes

On a donc tendance, dans les pays industrialisés, à accorder aux établissements une plus grande liberté d'interprétation des curricula. Les écoles sont ainsi investies de responsabilités d'instruction et d'éducation. Cette évolution révèle une vision plus large de la formation, laquelle s'inscrit dans l'apprentissage à vie (*lifelong learning*). Il convient donc de définir le tronc commun des connaissances théoriques et pratiques indispensables à tous les jeunes et de les préparer à s'adapter à l'évolution constante de la société et de ses exigences. Important surtout l'égalité des

chances pour tous et le développement des aptitudes de chaque élève. Hormis les objectifs des champs disciplinaires comptent désormais d'autres aptitudes comme l'initiative créatrice, le travail de groupe, l'intérêt pour les technologies et l'esprit critique. S'ajoutent encore les compétences de santé et de vie dans une société multiculturelle. Les programmes doivent être cohérents afin d'éviter toute surcharge des horaires. Le Centre pour la recherche et l'innovation de l'enseignement (CERI) de l'OCDE insiste sur la nécessité de mettre en œuvre un tronc de matières essen-

tielles au secondaire I articulées autour de noyaux de compétences fondés sur l'aptitude à résoudre des problèmes. Cette politique intégrative permet de se rapprocher de la philosophie du collège unique des pays du Nord et d'estomper les différences entre les filières.

Afin d'éviter les tumultes et les conflits, il est impératif que les processus d'évalua-

tion soient transparents : compétences à atteindre dans les disciplines aux divers niveaux, critères d'évaluation des élèves et de la qualité des écoles. Des banques d'exercices externes doivent être à disposition des établissements. De plus, il convient d'élaborer des stratégies afin d'évaluer les programmes eux-mêmes car ils ne sauraient demeurer figés.

Des enseignants impliqués

Les réformes des plans d'étude qui marchent le mieux sont celles qui s'appuient sur l'expérience et le professionnalisme des enseignants et qui leur laissent une marge d'appréciation. Ainsi en Angleterre, le dispositif de la *Technical et Vocational Education Initiative* (TVEI) a très bien fonctionné car la participation était volontaire et les écoles financées si elles élaboraient leur projet en tenant compte des critères de la réforme. Lorsque de nouveaux plans d'étude sont édictés, un soutien extérieur s'avère nécessaire car ils déclenchent souvent l'opposition des parents, laquelle se focalise surtout sur les questions de l'évaluation. Les enseignants ont donc besoin de l'appui des autorités éducatives et de réseaux efficaces. La formation initiale doit apprendre aux jeunes à accepter les changements. Elle ne doit pas nourrir le sentiment qu'elle donne des savoirs pédagogiques définitifs et immuables. L'expérience montre que des plans d'études sont voués à l'échec s'ils ne font pas participer assez tôt les enseignants au processus de réforme. Les résultats des travaux de l'OCDE sont clairs : les réformes des plans d'étu-

des réussissent si elles impliquent les enseignants, si elles éclaircissent les questions de l'évaluation et si elles se fondent sur une vision des finalités de l'école, de ses fonctions, et de ses responsabilités. sf

Sources:

BIE.- Organisation et classification des expériences d'apprentissage en milieu scolaire .- *Information et Innovation août 2002*

Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement.- Programmes scolaires. Mode d'emploi. Paris : OCDE 1998

Chervel, André.- L'histoire des disciplines scolaires : réflexions sur un domaine de recherches.- Paris: *Histoire de l'Education Paris*

Derouet, Jean-Louis.- L'école dans plusieurs mondes.- Bruxelles : De Boeck Université 2000

Lewy Arieah .- The International Encyclopedia of Curriculum.- Oxford : Pergamon Press 1991

Redéfinir le curriculum : un enseignement pour le XXI^e siècle. Paris. OCDE 1994

Une étude longitudinale

Des chercheurs de l'Université de Stanford ont étudié les curricula destinés à l'école obligatoire des pays industrialisés, à la fin des années 1980. Ils montrent que les savoirs sont en général organisés en six champs : langues, mathématiques, sciences naturelles, sciences sociales (histoire, géographie, études sociales), éducation esthétique et éducation physique. Ces matières forment un tronc commun qui représente 90 % du temps d'instruction des classes de la première à la sixième année. En moyenne un tiers du temps d'instruction est consacré aux langues (25 % pour la langue nationale et 8 % pour des langues officielles ou étrangères), un cinquième aux mathématiques. Le temps moyen consacré aux arts, aux sciences naturelles et sociales et à l'éducation physique est de 10 %.

Ces structures sont demeurées très stables tout au long du XX^e siècle mais on constate certaines évolutions. Ainsi, le temps consacré aux mathématiques, aux sciences naturelles et aux langues n'a cessé d'augmenter. L'histoire, la géographie et l'instruction civique ne sont plus des disciplines à part entière et se retrouvent groupées au sein d'une seule matière.

L'étude comparée des plans d'études officiels montre que les acteurs politiques des pays industrialisés valorisent des profils de formation assez semblables. Elle illustre aussi l'impact des organisations internationales et des experts sur les contenus et leur organisation. En définitive, les plans d'études des pays industrialisés relèvent tous de la même cuisine, avec quelques spécialités régionales tout de même. sf

Source : Information et Innovation, BIE août 2002

Nouvelles de la CIIP

CAROLINE CODONI-SANCEY, COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE CIIP

Nouveaux moyens d'enseignement de mathématique pour les degrés 7 à 9

Les élèves de 7^e année de Suisse romande ont reçu lors de la dernière rentrée scolaire la nouvelle collection d'ouvrages de mathématiques, qu'ils utiliseront jusqu'à la fin de la 9^e. Elle complète les collections pour les degrés 1 à 6 parues ces dernières années. Respectant les mêmes concepts d'apprentissage, elle assure ainsi une véritable cohérence verticale dans l'enseignement des mathématiques pour les degrés 1 à 9 de la scolarité obligatoire de toute la Suisse romande.

Ces moyens d'enseignement sont communs à tous les élèves, quelles que soient leurs compétences; les activités peuvent donc être traitées à des niveaux différents d'approfondissement. Elles font appel à des

outils qu'il ne s'agit pas uniquement d'apprendre à faire fonctionner «pour eux-mêmes», mais qui sont mis au service de la résolution de problèmes. L'élève est donc placé dans des situations qui lui permettent de développer progressivement une véritable démarche scientifique. La collection est par ailleurs complétée par des supports électroniques, dans lesquels les images de synthèse et le multimédia sont mis au service des apprentissages des élèves et de la formation des maîtres.

L'édition de ces nouveaux moyens d'enseignement est le fruit d'un partenariat entre la CIIP et les éditions Loisirs et Pédagogie (LEP) au Mont-sur-Lausanne (suite à un appel d'offres public).

Reconnaissance des conférences de directeurs(-trices) d'établissements

A l'occasion de sa séance du 22 mai 2003, la CIIP a décidé de reconnaître, sur demande, les conférences de directeurs(-trices) d'établissements scolaires. Pour mémoire, ces conférences sont généralement des associations de droit privé qui réunissent les responsables d'un même type d'établissements scolaires, au niveau de la Suisse et/ou au niveau régional (linguistique).

Cette reconnaissance de la CIIP implique

que la conférence concernée devient interlocutrice de la conférence des chefs de service de la formation professionnelle (CRFP) ou de la conférences de chefs de service de l'enseignement (CSE).

Au sens de cette décision, la conférence des directeurs(-trices) d'écoles du degré diplôme de Suisse romande et du Tessin (CEDDSRT) a été reconnue.

Forum Langues

Le 21 mai dernier s'est tenu à Lausanne le premier Forum Langues de la CIIP, ayant réuni quelque 160 personnes. Il a permis, dans une large mesure, d'expliquer et de mettre en perspective la *Déclaration de la CIIP relative à la politique de l'enseignement des langues en Suisse romande*, adoptée par la Conférence le 30.1.03 [voir bulletin No 12], par rapport aux travaux et projets menés sur les plans européen, suisse, romand et local. Dans un deuxième temps, les participants ont mené une réflexion sur les conditions de mise en œuvre des principes contenus dans cette Décla-

ration et de leur traduction dans des pratiques d'enseignement et d'évaluation. Enfin, une table ronde, réunissant – outre Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département vaudois de la Formation et de la Jeunesse (DFJ) - des représentants des enseignants, des étudiants de HEP et des parents d'élèves, s'est penchée sur la place que devra prendre l'enseignement/apprentissage des langues dans l'école de demain, en mettant un accent tout particulier sur les conditions à réaliser pour parvenir à relever les défis du plurilinguisme.

Evaluation du travail des élèves

A l'occasion de sa séance du 3 avril 2003, la Conférence a pris la mesure des débats politiques en cours dans plusieurs cantons membres, Vaud, Genève et Fribourg notamment, au sujet des notes scolaires.

Elle a décidé de conduire en commun une réflexion et une étude politique, scientifique et administrative. Il s'agit d'examiner dans quelle mesure un besoin de coordination s'impose, dans l'espace de la Suisse romande, en cette matière des pratiques d'évaluation du travail des élèves et les réglementations qui les cadrent.

Un groupe romand de référence est constitué et ses propositions sont attendues pour la fin de la présente année civile.

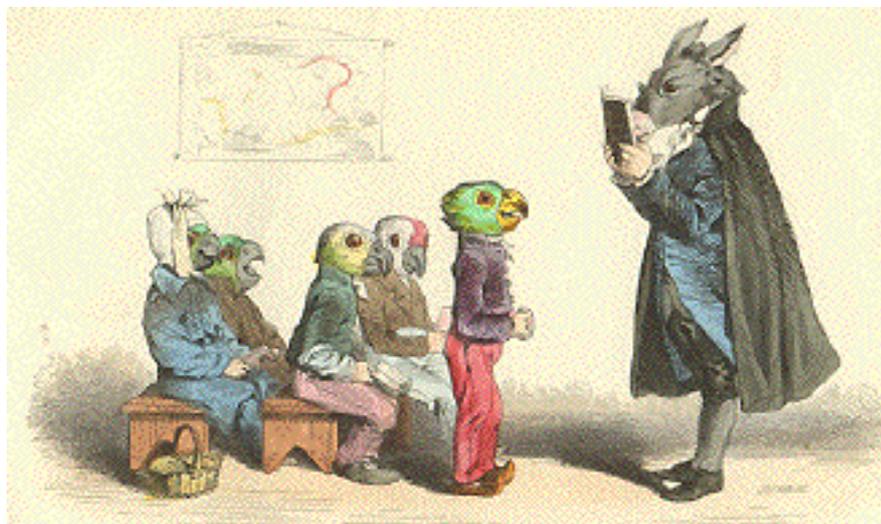
Par ailleurs, la Conférence a chargé son Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRDPA) de préparer des instruments d'évaluation à l'usage des enseignants (évaluation diagnostique) et de collaborer, au niveau de la CDIP (Conférence suisse de directeurs cantonaux de l'instruction publique) en vue d'évaluer les résultats atteints par les systèmes de formation (évaluation bilan). ccs

Fenêtre sur HarmoS

Le 6 juin 2002, l'assemblée plénière des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique a approuvé le financement et le calendrier d'un projet d'harmonisation de la scolarité obligatoire appelé HarmoS. Les résultats de PISA 2000 avaient, en effet, mis en lumière la nécessité de s'entendre sur des niveaux de compétences uniformes afin d'assurer une bonne qualité de formation à l'échelle nationale. Des études ont d'ailleurs montré que les standards définis par certains pays de l'OCDE reflétaient les exigences de PISA 2000.

La Suisse s'est donc lancée dans l'aventure de la définition de compétences mesurables et contrôlables. Elle a opté pour les langues (première langue, langues étrangères), les mathématiques et les sciences. Les objectifs seront définis à différents niveaux : fin de deuxième, de sixième et de neuvième année scolaire. Ces divers standards, intégrés dans un accord intercantonal d'harmonisation de la scolarité obligatoire seront contraignants. On espère que cette harmonisation des contenus conduise à une harmonisation des structures scolaires des 26 cantons. Parallèlement, les régions linguistiques auront à développer les niveaux de compétences dans d'autres disciplines (histoire et politique, géographie, musique, sport). Le plan d'études cadre romand PECARO arrive donc à point nommé, pour ces matières en tout cas. Il va sans doute s'avérer utile aux autres régions. S'agissant des disciplines traitées par HarmoS, il faudra sans doute envisager quelques retouches, du moins dans les cantons qui auront élaboré leurs plans d'études sur la base de PECARO. La fixation de standards va permettre des évaluations externes, lesquelles vont aider le travail de monitoring de l'éducation envisagé par la CDIP. Ce catalogue va aussi faciliter et clarifier le travail d'information aux parents. On le voit, tout bouge du côté des plans d'études en Suisse. La CDIP espère que par ce biais on arrivera à plus de qualité et d'harmonisation de l'école en Suisse.

SIMONE FORSTER



DESSIN DE GRANDVILLE

Plus jamais ça !

Bulletin CIIP Politiques de l'éducation et innovations

Faubourg de l'Hôpital 43 - Case postale 54 - 2007 Neuchâtel, tél. 032/ 889 86 16 - fax 032/ 889 69 71 - E mail : corinne.martin@ne.ch, site Internet : <http://www.ciip.ch>

Comité de rédaction :

Christian Berger, Caroline Codoni-Sancey, Simone Forster, Corinne Martin, Jacques Weiss

Rédaction : Simone Forster

Assistance à la rédaction et conception : Corinne Martin